COMMISSION : COMPETITIONS JEUNES
CHAMPIONNATS JEUNES (U15) SAISON 2021 / 2022

Règlements actualisés le 11/10/2021

Déroulement des Compétitions

Ces championnats se disputent en 2 phases de septembre à mai.

- 1ère phase de brassage
    - Constitution de 3 poules de brassage formée de 9 équipes.
    - Les rencontres se dérouleront par match simple.
- 2ème phase
    - 1 poule de 1ère Division qui sera composée de 6 équipes, les 2 premières équipes de chaque poule de brassage, qui ne seront pas en entente disputeront des rencontres par matches « aller/retour ». L'équipe qui terminera première évoluera en U16R2 la saison suivante 2022/2023.
    - En fonction des équipes restantes, un championnat de 2ème Division, voire de 3ème division sera organisé par poules de 6 équipes, si possible, en matches «aller/retour».

Participation

- Les joueurs et joueuses de catégorie d'âge U 15 et U 15 F
- Les joueurs et joueuses de catégorie d'âge U 14 et U 14 F
- Les joueurs de catégorie d'âge U 13 (maximum 3) remplissant les conditions prévues à l'article 73.1 des RG de la FFF
- Les joueuses de catégorie U 16 F peuvent participer dans une équipe totalement féminine (article 155 des RG de la FFF).
- En cas de non-respect des catégories d'âge le club fautif aura match perdu par pénalité.
- Les compétitions jeunes se déroulent en 2 phases, la 2ème phase est considérée comme un nouveau championnat donc la participation des joueurs en équipes supérieures en 1ère phase ne sera plus prise en compte.
- Durée du match 2 fois 40 mn
- Carton blanc 10 mn + carton jaune
- Ballon de taille 5

Nouveauté

- Les équipes U 15 District peuvent inscrire et faire participer 16 joueurs.

Equipes supérieures en championnat

- 17 Niveau 1 – U14 Ligue – U15 Ligue – U16 et U17 Ligue
- U15 District au-dessus dans la hiérarchie

Concernant les mutations

A compter de Juillet 2013 les joueurs des catégories U12 à U18 ayant changé de Club verront leurs licences revêtues de la mention « **MUTATION** ».

A ce titre, vis-à-vis de leur participation, il conviendra de respecter les règles reprises dans l'article 160.1 des RG de la FFF soit : *pour les compétitions de foot à 11, le nombre de joueurs titulaires d'une licence Mutation pouvant être inscrit sur la feuille de match est limité à 6 dont 2 au maximum ayant changé de club hors période normale au sens de l'article 92.1 des RG de la FFF.*